



## **Rapport annuel 2024**

Pour l'année financière terminée le 31 décembre 2024.

## **1. Présentation du Pôle communautaire de Montcalm**

Le Pôle communautaire de Montcalm est une personne morale sans but lucratif née d'une initiative citoyenne qui cherche à favoriser la transition de la vocation pédagogique à une vocation incluant des composantes sociale et communautaire du site présentement occupé par l'école secondaire Québec High School (QHS). Par ses actions, le Pôle favorise la participation citoyenne et communautaire autour de la transition de l'utilisation de ce site à la limite des quartiers Montcalm et Saint-Sacrement.

Plus concrètement, le Pôle tient des activités de concertation auprès des personnes résidant dans les quartiers adjacents afin qu'elles s'impliquent et s'expriment sur ce qu'elles souhaitent pour le site. Les quartiers qui seront les plus sollicités sont les suivants: Montcalm, Saint-Sacrement et Saint-Sauveur. Les composantes sociales et communautaires que le Pôle aimerait retrouver sur le site présentement occupé par l'École QHS sont les suivantes: logements accessibles et sociaux, organismes communautaires/loisirs/sportifs, espaces verts et autres entreprises à vocation sociale.

Pour l'instant et d'ici le changement de vocation, à la date déterminée par les instances appropriées, le Pôle souhaite:

- Faciliter les contacts avec les partenaires pour animer les périodes qui sont inutilisées par l'école;
- Préserver l'engagement et les liens avec la communauté anglophone;
- Faciliter l'ancrage des organismes dans les quartiers Montcalm et Saint-Sacrement;
- Faciliter l'offre d'activités communautaires auprès des citoyens des quartiers de Montcalm et Saint-Sacrement;
- En temps et lieu, maintenir les infrastructures et plateaux sportifs et de loisirs.

Le conseil d'administration du Pôle est composé de:

- Président: Gabriel Boisvert;
- Secrétaire: Kristy Findlay;
- Trésorière: Sara Caron-Guay;
- Administratrice: Brigitte Wellens;
- Administratrice: Kari Pries.

## **2. Sommaire de l'année 2024**

L'année 2024 fut celle de la constitution du Pôle. Elle a commencé avec son enregistrement auprès du Registraire des entreprises et s'est terminée avec son Assemblée générale de constitution.

Au cours de cette première année, le Pôle a rejoint 61 membres inscrits qui ont élu ses 5 premiers administrateurs. Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois, a rencontré 5 organisations de la société civile et est entré en contact avec tous les élus locaux. Un premier événement public a permis de rejoindre la communauté anglophone de la ville de Québec et une première subvention a été reçue.

Le Pôle entame donc l'année 2025 doté d'une structure et des ressources nécessaires pour mener à bien sa mission de concertation et d'engagement.

### **3. Rapport détaillé des activités**

Le 10 janvier, le Pôle communautaire de Montcalm est constitué en personne morale sans but lucratif par l'émission de lettres patentes en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies.

Le 23 janvier, les administrateurs présentent publiquement le Pôle au Conseil de quartier de Montcalm.

Le 7 février, les administrateurs se sont réunis pour la première fois de l'année.

Le 13 février, les administrateurs rencontrent Avenir St Patrick, un groupe de citoyens intéressés par la requalification de l'École St Patrick's en coopérative d'habitation. Les échanges furent constructifs et agréables.

Le 19 février, les administrateurs rencontrent Étienne Grandmont, député provincial de la circonscription électorale de Taschereau, dans laquelle est située QHS, en vue de lui présenter la mission du Pôle. Cette rencontre mène à la soumission de la candidature du Pôle au programme de subvention Soutien à l'action bénévole.

Également le 19 février, les administrateurs rencontrent Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale du district de Montcalm-St-Sacrement, dans laquelle est située QHS, membre du Comité exécutif et mairesse suppléante de la Ville de Québec. Cette rencontre permet de lui présenter la mission du Pôle et de confirmer l'intérêt de l'administration municipale, exprimée lors de la campagne électorale 2021, de préserver l'espace vert et l'immeuble de QHS.

Le 9 avril, les administrateurs rencontrent l'organisme Mobilisation Haute-Ville qui propose de soutenir les actions du Pôle, notamment pour l'organisation de son Assemblée générale de constitution.

Le 9 mai, les administrateurs rencontrent Ed Sweeney, responsable des relations avec la communauté de l'école QHS.

Le 20 juillet, le Pôle reçoit une subvention de 1000\$ du programme Soutien à l'action bénévole grâce au soutien du député de Taschereau, Étienne Grandmont.

En août, les administrateurs rencontrent Jean-Yves Duclos, député fédéral de la circonscription électorale de Québec, dans laquelle est située QHS, en vue de lui présenter la mission du Pôle.

Le 6 septembre, les administrateurs se sont réunis de nouveau.

Le 12 septembre, le site internet du Pôle et de sa page Facebook sont mis en service. Le Pôle peut désormais communiquer directement avec le public.

Le 21 septembre, les administrateurs participent à l'activité Fall Fest 2024 de l'organisation Voice of English Speaking Québec à QHS. En y tenant un kiosque, les administrateurs réalisent une première activité de visibilité auprès de la communauté d'expression anglaise de Québec. Les administrateurs y rencontrent plusieurs organisations de la société civile et des commissaires de la Commission scolaire Central Québec auxquels ils présentent le Pôle et sa mission.

Le 29 septembre, les administrateurs transmettent une première infolettre par courriel aux personnes intéressées.

Le 10 octobre, une des administratrices présente le Pôle au public lors d'une entrevue à la radio anglophone CBC.

Le 24 octobre, les administrateurs se sont réunis de nouveau.

Le 5 novembre, les administrateurs se sont réunis de nouveau.

Le 19 novembre, les administrateurs se sont réunis de nouveau.

Le 27 novembre se tient l'Assemblée générale de constitution du Pôle à QHS. Les membres présents y adoptent les règlements généraux du Pôle et élisent ses administrateurs.

Le 16 décembre, les administrateurs se sont réunis de nouveau.

#### 4. Rapport financier

Rapport du 1 janvier au 31 décembre 2024	Montants	Commentaires
<b>ENTRÉES</b>		
Subventions 2024	1000\$	(Député de Taschereau)
Dons	200\$	(Gestion des équipements)
<b>DÉPENSES</b>		

Frais d'administration	437,57\$	(site web, impression, REQ)
Frais au compte	17,48 \$	
<b>SOLDE au compte</b>	<b>568,75\$</b>	

## 5. Planification 2025

Après une première année consacrée à sa constitution et à la structure de son organisation, le Pôle consacrera l'année 2025 à des activités de concertation auprès des personnes résidant dans les quartiers adjacents à QHS afin qu'elles s'impliquent et s'expriment sur ce qu'elles souhaitent pour le site (bâtiment et espace vert).

Les administrateurs travailleront en 2025 sur les cinq axes suivants:

1. Rassembler la communauté autour d'un usage spécifique des espaces: Verts et bâtisse (élaborer un projet)
2. Positionner la vision du Pôle dans l'espace politique (Élections à venir)
3. Positionner la vision du Pôle dans l'espace médiatique (Communication)
4. Positionner la vision du Pôle dans l'espace communautaire (Leaders communautaires et scolaires)
5. Assurer l'administration et le financement du Pôle.